

Image not found or type unknown



## Que faire contre de faux témoignages

Par **julien47**, le **20/09/2011** à **13:47**

Bonjour,

Cela fait maintenant plus de deux ans que mon voisin mitoyen intente des procédures puis les annule contre une éolienne de toit que nous avons installée depuis 2006.

A ce jour, il a effectué 6 procédures (qu'il a annulé en cours) et une médiation (qu'il a perdue).

Or je viens d'apprendre que sa femme a fait le tour du village afin d'inciter certains habitants à faire de faux témoignages concernant une nuisance (qui est fictive). Certains ont accepté, d'autres ont refusé et m'ont averti.

Quel est mon recours ?

merci de me répondre.